

**L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet à 19h00, le conseil municipal, dûment convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à mairie, sous la présidence de Hervé DAVAL, Maire.**

<b>MEMBRES</b>	
EN EXERCICE	13
PRÉSENTS	13
VOTANTS	13

**Étaient présents** : Hervé DAVAL, Karine MATHEY, Jacques SERRAILLE, Patrick PEDRINI, Pascale HOULÈS-THOMARAT, Fabien FAMARCHI, Virginie CUOQ, Ingrid BEAUJEU, Lionel GIRAUD, Sonia DEVOUASSOUD, Sophie VACHOT, Éric FEUGÈRE et Loïc GILLET.

**Étaient absents** : Néant

**Pouvoirs déposés** en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

**Secrétaire de séance** : Sophie VACHOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202947-20250701-DCM2025-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

## **DÉLIBÉRATION N° 2025-29 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de :

- Supprimer l'emploi de conseiller numérique (l'État a supprimé les financements),
- Supprimer un emploi à temps complet d'agent de service polyvalent en milieu rural suite à la mise en retraite pour invalidité d'un agent,
- Supprimer le poste de Rédacteur et créer un poste de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe pour l'agent chargé de l'accueil et de la communication qui a réussi l'examen professionnel.

Le Centre de Gestion de la Loire (CDG42) a émis un avis favorable pour la modification des postes de conseiller numérique et d'agent d'accueil et de communication.

Aussi, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs dont la dernière version avait été entérinée le 14 janvier 2025.

Monsieur le Maire donne lecture de l'actuel tableau des effectifs et de la situation future proposée.

SITUATION ACTUELLE										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut *1	sa situation *2	Durée hebdo.	Temps partiel
30/08/2021	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur	CDD travailleur handicapé	en fonction	35h	
14/01/2025	Secrétaire de mairie	35h	adm	A	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	Attaché	titulaire	en fonction	35h	
14/01/2025	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	20h	soc	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	contractuel	en fonction	20h	
02/04/2024	Responsable du service technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal au 10 septembre 2024	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
01/09/2024	Conseiller numérique	35h	adm	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		contractuel	en fonction	35h	

SITUATION FUTURE AU 01 JUILLET 2025										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut *1	sa situation *2	Durée hebdo.	Temps partiel
01/07/2025	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	titulaire	en fonction	35h	
14/01/2025	Secrétaire de mairie	35h	adm	A	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	Attaché	titulaire	en fonction	35h	
14/01/2025	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	20h	soc	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	contractuel	en fonction	20h	
02/04/2024	Responsable du service technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
01/07/2025	Conseiller numérique	35h	adm	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		contractuel	en fonction	35h	

**Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, au vu de l'avis favorable émis par le comité social territorial du Centre de gestion de la Loire, décide :**

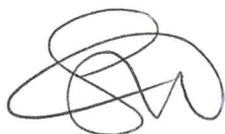
- de supprimer l'emploi de conseiller numérique,
- de supprimer un emploi à temps complet d'agent de service polyvalent en milieu rural,
- de supprimer l'emploi à temps complet de Rédacteur et de créer un emploi à temps complet de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe concernant le poste occupé par l'agent en charge de l'accueil et de la communication,

- d'adopter le présent tableau des effectifs :

SITUATION FUTURE AU 01 JUILLET 2025										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut <sup>n°1</sup>	sa situation <sup>n°2</sup>	Durée hebdo.	Temps partiel
01/07/2025	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	titulaire	en fonction	35h	
14/01/2025	Secrétaire de mairie	35h	adm	A	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	Attaché	titulaire	en fonction	35h	
14/01/2025	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	20h	soc	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	contractuel	en fonction	20h	
02/04/2024	Responsable du service technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
01/07/2025	Conseiller numérique	35h	adm	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		contractuel	en fonction	35h	

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Le secrétaire,  
Sophie VACHOT




Hervé DAVAL,  
Maire de Saint-Vincent-de-Boisset



Ont signé au Registre tous les membres présents.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

